



**PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS,
DES PARCS ET DES ESPACES VERTS (2^e affichage)**

La Ville d'Estérel est à la recherche d'une personne pour veiller au bon entretien des aménagements paysagers, des parcs et des espaces verts pour la saison 2024

Description :

Un préposé à l'entretien des aménagements paysagers, des parcs et des espaces verts a comme principales tâches :

- d'exécuter des travaux de diverses natures reliés aux aménagements floraux et espaces verts et faire des recommandations d'usage;
- d'effectuer des plans d'aménagement;
- d'assurer la planification et l'organisation de son secteur d'activité (budget, matériel et outils nécessaires pour le travail à effectuer);
- de préparer l'inventaire des végétaux à commander;
- de planter, désherber, fertiliser et traiter les fleurs, végétaux et pelouse;
- de planter et tailler les arbres et arbustes;
- d'assurer la protection hivernale des arbres et végétaux;
- de ramasser les feuilles, les papiers, les débris de toute nature jonchant la voie publique, parcs et terrains de jeux;
- de vérifier l'état des sentiers pédestres et les espaces publics et informer son supérieur de toute intervention ou autres travaux à effectuer;
- de participer au comité d'embellissement au besoin;
- de rédiger des rapports tels que compilation de coûts, inspections, liste d'inventaire, liste de déficiences et tout autre type de rapport demandé par son supérieur;
- d'assurer le respect des règles de santé et sécurité au travail reliées à son secteur d'activité;

Exigences :

- Avoir de l'expérience dans un emploi de nature similaire (1 à 2 ans);
- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou collégiales dans le domaine;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et avoir un grand sens des responsabilités;
- Être assidu et démontrer un souci du travail bien fait;
- Être disponible 40h par semaine sur une base flexible comprenant les fins de semaines;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir de l'intérêt pour le travail à l'extérieur;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.

Salaire :

- Selon l'échelon (20,33 \$ à 25,06 \$/heure)

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 19 avril 2024 à 16 h 30, à :

Ville d'Estérel
a/s Mme Nadine Bonneau, directrice générale
115, chemin Dupuis
Estérel (Québec) J0T 1E0
Courriel : nadine.bonneau@villedesterel.com